

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 03 avril 2012

PROCES VERBAL N° 254

L'assemblée Générale s'est tenue à la Maison de la Mutualité, 24 rue Saint Victor – Paris V.

La séance est ouverte à 10h 30, sous la présidence de Jean-Pierre PAMPILLI. Le président transmet à l'assemblée les amicales salutations de notre amie Lucienne Dumont qui pour des raisons de santé n'a pas pu participer à cette assemblée. Il précise également que Nathalie Rachou, Frédéric Phan et Bertrand Aizier, ont été retenus pour des raisons professionnelles.

Sur 834 adhérents à jour de leur cotisation 2011, convoqués à l'Assemblée Générale, 465 ont valablement exprimé leur vote par correspondance.

Le Président et les membres du Conseil d'Administration sont heureux de constater que 200 personnes sont présentes dans la salle et inscrites au déjeuner.

Le Président donne lecture du rapport d'activité et le commente.

La Trésorière donne lecture du rapport financier et le commente.

Jean-Yves Perrin donne lecture du rapport des Contrôleurs des comptes.

Le président proclame ensuite les résultats des votes exprimés par correspondance sur les résolutions soumises à l'assemblée.

Première résolution. L'Assemblée générale approuve le rapport d'activité de l'année 2011, présenté par le Président.

➤ Pour : 461 contre : 2 Abstentions : 2
Cette résolution est approuvée.

Deuxième résolution. L'Assemblée générale approuve le rapport financier de l'exercice 2011 présenté par la Trésorière.

➤ Pour : 462 contre : 1 Abstentions : 2
Cette résolution est approuvée.

ARIS

Association des Anciens et des Retraités de la Banque Indosuez devenue Calyon

Association régie par la loi de 1901 (publication au J.O. du 19 mai 1982)

Troisième résolution. Après avoir entendu le rapport des contrôleurs des comptes, l'Assemblée générale approuve les comptes de l'exercice 2011 et donne quitus de sa gestion au conseil d'administration.

➤ Pour : 461 contre : 2 Abstentions : 2
Cette résolution est approuvée.

Quatrième résolution. L'Assemblée générale désigne les personnes ci-dessous en qualité d'administrateurs. Leur mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2014.

➤ Geneviève ATTALI	Pour 460	Contre 3	abstentions 2	réélue.
➤ Christiane DULONDEL	Pour 458	Contre 5	abstentions 2	réélue.
➤ Martine GAUTHEY	Pour 442	Contre 19	abstentions 4	réélue.
➤ Xavier TARNEAUD	Pour 459	Contre 3	abstentions 3	réélu.

Cinquième résolution. L'assemblée Générale ratifie la cooptation de Maguy Salama au Conseil d'Administration. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2014

➤ Pour : 456 Contre : 4 Abstentions : 5
Cette résolution est approuvée.

Sixième résolution. L'assemblée Générale renouvelle Jean-Yves Perrin en qualité de vérificateur des comptes. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2014.

➤ Pour : 457 Contre : 4 Abstentions : 4
Cette résolution est approuvée.

A l'issue de ces élections la nouvelle composition du Conseil d'Administration est la suivante :

M. AIZIER.
Mme ATTALI.
Mme DULONDEL.
Mme GAUTHEY.
M. LATRAYE.
M. PAMPILLI.
Mme PERRIN.
M. PHAN.
Mme RACHOU.
Mme SALAMA.
M. TARNEAUD.

ARIS

Association des Anciens et des Retraités de la Banque Indosuez devenue Calyon

Association régie par la loi de 1901 (publication au J.O. du 19 mai 1982)

Le Président ouvre le débat et fait une nouvelle fois appel à candidature. Il rappelle que nous recherchons :

- Une personne pour prendre en charge l'organisation et le suivi des Sorties Culturelles & Spectacles.
- Une personne en qualité de vérificateur des comptes avec Jean-Yves Perrin.

Voyages. Evelyne Perrin, après avoir fait un compte rendu des voyages 2011, rappelle qu'il reste à ce jour des places disponibles pour la « Croisière en Grèce » début juin et le séjour « Découverte de la Pologne » en septembre 2012. Elle réfléchit déjà au programme 2013 et invite les adhérents à lui faire part de leurs souhaits.

Spectacles et sorties culturelles : Martine Moulin rappelle toutes les sorties programmées jusqu'à fin 2012. Elle précise qu'il reste des places disponibles sur toutes les propositions et invite les personnes intéressées à s'inscrire très rapidement auprès d'elle. Martine Moulin a sympathiquement accepté de poursuivre la gestion des sorties jusqu'à fin 2012.

Commission sociale : Xavier Tarneaud attire notre attention sur tous ceux d'entre nous, non présents ce jour, qui ont peut être des ennuis, des difficultés et qui n'osent pas nous en parler. Il rappelle que l'ARIS a créé une commission sociale, dotée d'un budget de 7000 €. Elle est destinée à l'entraide de nos adhérents en grande difficulté. Il demande à nouveau à chacun d'être vigilant et de nous signaler tout ancien collègue en difficulté. Les cas seront traités en toute confidentialité.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la séance à 12 heures et invite les participants à rejoindre la salle de restaurant

Jean-Pierre PAMPILLI
Président